



TROPHÉES TERRE DE JEUX PARIS 2024

Dès le début de l'année 2023, notre commune de Saint-Pierreville, comme plus de 4800 autres collectivités dont 38 en Ardèche, s'est engagée en faveur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Les Trophées Terre de Jeux récompensent seulement 25 collectivités au niveau national, ce prix dans la catégorie "Santé et Bien-être", a été remis par la ministre des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques Amélie Oudéa-Castéra et Tony Estanguet président du comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Le point central de notre candidature fut le parcours sportif de l'EHPAD Les Myrtilles, symbolisant le sport santé grande cause nationale pour 2024, avec un accent sur la lutte contre la sédentarité et la promotion du lien intergénérationnel, notamment grâce à la crèche Lutins Lutines de Val'Eyrieux.

Le Maire a demandé à Yoann Pereira, enseignant en activité physique adaptée, qui a porté pour notre établissement public ce projet, de se joindre à lui pour le forum et la cérémonie de remise des trophées en reconnaissance de son travail et de celui des équipes pour leur engagement à ses côtés. Ce succès met en avant leur travail quotidien auprès de nos résidents. Merci aux partenaires sans qui ce projet n'aurait pas vu le jour : l'ARS07(Agence Régionale de la Santé), le Département de l'Ardèche, le Comité Départemental Olympique et Sportif 07 et Val'Eyrieux.

"Petit Poucet" des lauréats, cela a permis de mettre en lumière les lieux de vie que sont nos petits EHPAD et de véhiculer les valeurs de l'Olympisme, l'intergénérationnel et le sport santé pour restaurer de l'estime de soi, l'autonomie et les capacités physiques de nos résidents.

LE BUDGET PRIMITIF 2024

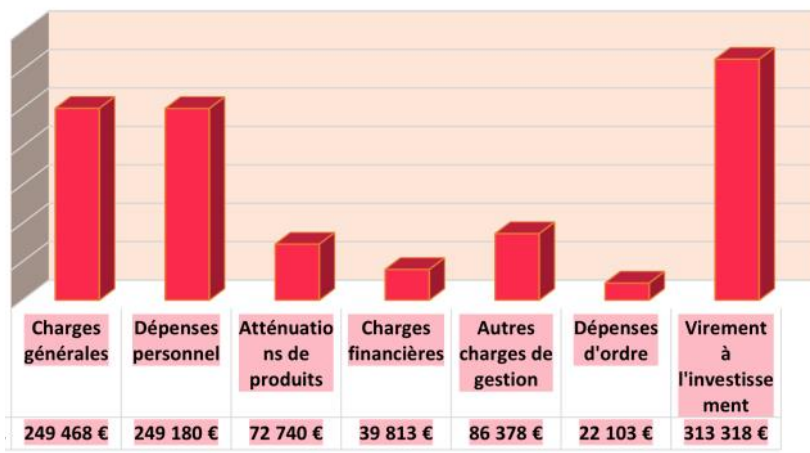
D'un montant global de 1 763 000€ (1 033 000€ en fonctionnement et 730 000€ en investissement) il s'équilibre en dépenses et recettes sans avoir eu à augmenter les taux d'imposition. Le bilan favorable de l'exercice précédent permet de dégager un excédent de 392 524 000€ dont 313 318 000€ sont affectés à l'investissement . Les dotations de l'état représentant presque un tiers des recettes de fonctionnement restent stables. La location des bâtiments communaux, de nombreuses petites économies au niveau de la gestion quotidienne

ainsi que des économies d'énergie grâce aux nouvelles chaufferies, viennent compenser les dépenses nouvelles engendrées par l'inflation (prix de l'électricité, revalorisations salariales obligatoires du personnel, augmentation des charges financières : emprunt pour la gendarmerie indexé sur le taux du livret A). Le fond de compensation de la TVA (env 20 000€) qui est proportionnel aux investissements de l'année 2023 ainsi que l'excédent de l'exercice précédent permettent de maintenir le même niveau d'investissements.

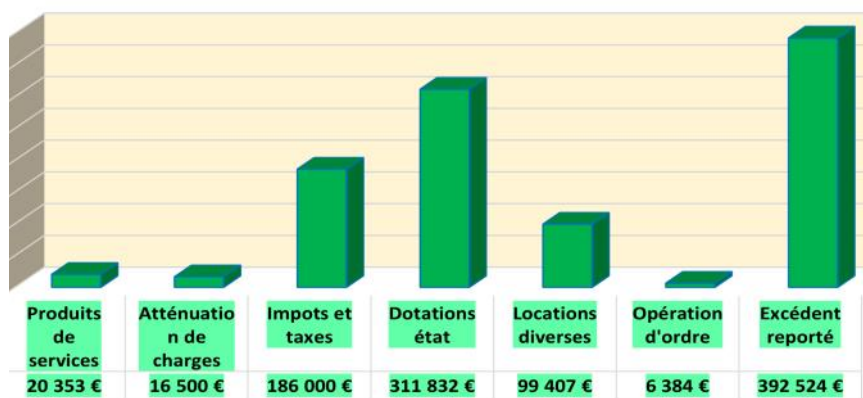
Section de fonctionnement

Les postes principaux sont : les charges générales (entretien de la voirie, des bâtiments et des véhicules, fournitures scolaires et de bureau, frais postaux et télécommunication...), les charges de personnel, la compensation à Val'Eyrieux suite au transfert de compétences (crèche, CLSH, bibliothèque...), les charges diverses (indemnités élus,...), les intérêts d'emprunts.

Dépenses de fonctionnement 1 033 000€



Recettes de fonctionnement 1 033 000€



Les postes principaux sont : les dotations de l'état, les impôts directs dont les taux communaux restent inchangés en 2024, les produits de services (cantine, occupation de domaine public, salle des fêtes, mise à disposition d'agents communaux...), locations de logements (particuliers et gendarmerie) ainsi que l'excédent reporté de l'année 2023.

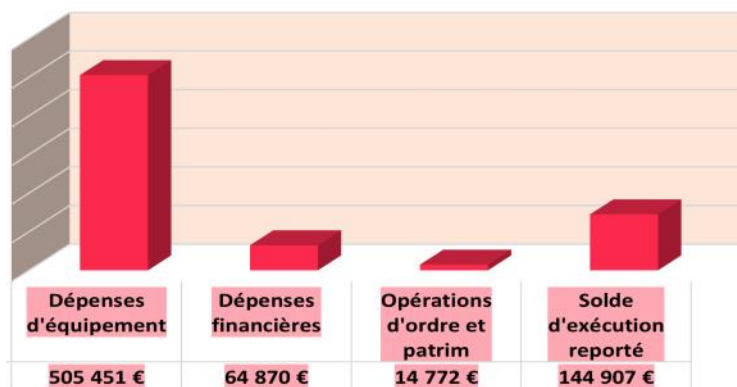
Section d'investissement

Les principales dépenses d'équipement

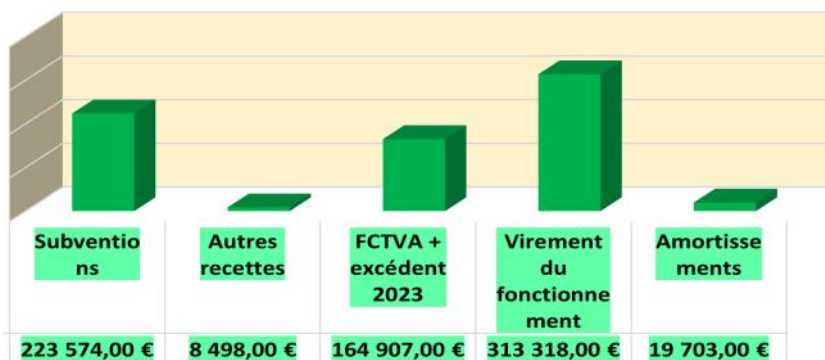
Projets subventionnés: chaufferie de la salle des fêtes pour 31 226€, travaux sur les bâtiments publics pour 30 600€, local des céramistes pour 35 253€, voirie pour 84 000€, aménagements du jardin de la cure pour 169 200€.

Sur fonds propres: acquisition de bâtiment pour 36 000€, toiture et véranda maison Hilaire pour 36 000€, aménagements divers (cloche, cimetière, local technique) et Conseil municipal des jeunes pour 28 200€.

Dépenses d'investissement 730 000€



Recettes d'investissement



Recettes : 730 000€

Les recettes proviennent du virement de la section de fonctionnement : 313 318 €, de l'excédent de 2023 reporté + la réversion de TVA (en augmentation car proportionnelle aux investissements) : 164 907€, de subventions diverses : 223 574€. Aucun nouvel emprunt ne sera contracté.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

L'Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Ardèche (AAMA) et l'Association des Maires et Présidents des Communautés de l'Ardèche (AMF07) organisent un concours ouvert aux Conseils Municipaux des Enfants (CME). L'objectif du concours est d'amener les membres du CME à réfléchir sur la notion de CITOYENNETE ainsi que sur les valeurs et principes de la REPUBLIQUE .

« **C'est quoi être citoyen ?** » Le Conseil Municipal des Enfants de Saint Pierreville participe à ce concours. Une première réunion a permis d'appréhender ce thème, en discutant sur les notions de DROITS et de DEVOIRS, des symboles de la République, de la devise de la France .

« **Les DROITS ne peuvent pas exister sans les DEVOIRS** » C'est sur cette réflexion qu'ils ont choisi d'illustrer le thème et de définir la présentation et

le contenu. Le 10 juin, 3 œuvres seront retenues et une cérémonie de récompenses, pour tous les participants, se déroulera à la préfecture de PRIVAS, le 22 juin, les œuvres seront diffusées auprès des écoles.

Nos jeunes conseillers municipaux enfants préparent aussi la commémoration du 80ème anniversaire de la LIBERATION qui se déroulera les 5 et 6 juillet 2024 au CHEYLARD et à SAINT PIERRE-VILLE ainsi que celle du 8 mai. Ils rappelleront la mémoire d'Attilio MACACCARO (EUGENE dans la résistance), mort au combat à GAMBERT (commune de SAINT JULIEN DU GUA) le 6 juillet 1944, enterré au cimetière de SAINT PIERRE-VILLE et dont on vient de retrouver sa famille en Italie, 80 ans plus tard.

LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Durant ce premier trimestre, Yvan a pu assurer la formation du nouvel agent technique, Joris Chazel. Trois mois ne sont pas de trop pour connaître la commune, les bâtiments municipaux, les routes, les hameaux et lieux-dits, les habitants et les travaux à réaliser tout au long de l'année.

Courant février, les agents techniques sont intervenus au lieu-dit le Monteillet , en limite de la commune de St Genest-Lachamp, pour rebâtir un mur et le parapet d'un pont que les différentes crues avaient détérioré petit à petit.

Ils ont aussi réalisé des travaux au niveau du bâtiment de la cure qui est à nouveau occupé : nettoyage du grenier en vue de la pose d'isolant et installation d'un nouvel évier.

Enfin ils ont réalisé plusieurs voyages d'enrobés afin de boucher les nids de poule nombreux sur les routes en sortie d'hiver.

Des travaux d'élagage de platanes et tilleuls ont été réalisés par l'entreprise Thomas VERNET au lieu dit Orthial pour un montant de 2420 € TTC

L'entreprise ROUVEYROL TP est intervenue sur la route du Serre pour la réfection en enrochement d'un mur récemment écroulé et par la même occasion un virage étroit a été élargi.



DÉPART EN RETRAITE D'YVAN

Le conseil municipal et les employés communaux étaient réunis le 22 mars pour souhaiter une bonne et longue retraite à Yvan Adamov, au service de la commune depuis 20 ans.



DES NOUVELLES DE L'ANGÉLUS



Le clocher de l'église abrite deux cloches, l'une plus grosse que l'autre. Elles sont bien toujours là et pourtant l'angelus se tait depuis des semaines. Il devrait sonner à 7 h 05, 12 h 05 et 19 h 05 par trois séries de trois tintements suivis d'une pleine volée. Mais le moteur de la petite cloche est en panne. Ce moteur actionne des marteaux qui tapent sur la cloche qui, elle, reste immobile. Il faut rebobiner le moteur et refaire tout le système de commande qui doit avoir une trentaine d'années. Des devis en ce sens ont été demandés, des crédits ont été inscrits au budget primitif de cette année.

Pour le reste, grâce à la vigilance et au savoir-faire de Jean DURAND qui remonte tous les jours les poids, les heures et demi-heures sont sonnées mécaniquement deux fois sur la grande cloche.

Les messes sont sonnées à la volée grâce à un tableau que l'on actionne depuis la sacristie.

80ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

Le 6 juin 1944 est la date historique du débarquement des Alliés en NORMANDIE .

Le début du mois de juillet 1944 est marqué, dans le département de l'Ardèche, par la multiplication d'actions de la RESISTANCE, dans la montagne ardéchoise, propice par son relief tourmenté et ses vallées encaissées proches de la vallée du Rhône, aux nombreuses embuscades des combattants FTP (Francs Tireurs et Partisans).

Le Cheylard est devenu le Centre National de la Résistance (CNR) .

Le 5 juillet 1944, une colonne allemande se dirige, par le col de La Fayolle, vers la ville du Cheylard, incendiant au passage les deux hôtels de Mézilhac et mitraillant les paysans dans les champs avec leur aviation. Elle y parvient, malgré une embuscade tendue par la 7105ème compagnie de FTP.

Le 6 juillet 1944, après avoir bombardé la ville, incendié et pillé, ils reprennent la direction de Privas; au lieu dit GAMBERT (commune de St Julien Du Gua), ils sont attendus par la 7112ème compagnie FTP commandée par Pierre CHANY ; les allemands ripostent et prennent le dessus :

Les trois mitrailleurs FTP : Attilio MACACCARO, Baptiste BEYDON et Jean LESCHENKO sont tués. Un rocher érigé en bordure de route rappelle, avec une plaque commémorative au col de La Fayolle,

que 80 ans plus tôt, des Résistants ont donné, en ces lieux, leur vie pour la LIBERTE .

Attilio MACACCARO « EUGENE dans la résistance » est enterré au cimetière de St Pierreville .Natif de RIVOLI VERONESE en ITALIE, il était, depuis 80 ans porté « disparu » sur le monument aux morts de sa ville de naissance.

La commune de St Pierreville a entrepris des recherches qui se sont concrétisées car la famille MACACCARO a été retrouvée et sait maintenant où repose « EUGENE ».

Les 5 et 6 juillet 2024, les communes du Cheylard et de St Pierreville honoreront ces combattants qui dans leur dignité d'hommes libres, ont accepté, il y a 80 ans, la souffrance et les sacrifices.

Et pour la première fois en 80 ans, Attilio « accueillera » sa famille qui sera présente.

Un livret documentaire sur le parcours d'Attilio sera édité et diffusé.



ATELIER—BOUTIQUE DES CÉRAMISTES

Trois céramistes, Michèle, Valérie et Maïa, se sont réunies dans l'association « Comme un volcan » avec pour but de créer un espace de travail et de vente commun, ouvert sur l'espace public avec l'animation de cours et de stage, ou l'organisation d'évènements. D'une initiative privée, le projet a évolué en un partenariat avec la commune, aucun bâtiment situé sur la place du Clot n'étant disponible sauf l'ancien garage communal. Le projet se formalise aujourd'hui dans le cadre d'un bail commercial à l'association.

Espace de travail et de cuisson, espace de vente et sanitaires, se partagent les 80 m2 du local que viennent d'investir les potières se chargeant elles-mêmes de la touche finale, la peinture et le nettoyage. Il restera à réaliser la rénovation de la façade prévue courant du mois de mai.

Inscrit dans le cadre des opérations de reconquête des centres-bourgs, le projet a bénéficié de 80 % de subventions sur un budget de 100 000 euros. La part d'autofinancement de la commune sera couverte par le loyer à hauteur de 400 euros mensuels.

L'atelier-boutique viendra compléter l'offre commerciale et touristique du village, bien situé à mi-chemin entre Ardelaine et La Maison du Châtaignier.